



Gesves, 19/10/2008

## Qui est derrière Ventderaison ?

C'est la question que se posait un lecteur de Vers l'Avenir, tout en regrettant l'absence de Ventderaison à la grand-messe Ecolo du 11 octobre à Ciney consacrée au culte éolien dans le Condroz.

Derrière Ventderaison il y a d'abord des défenseurs du patrimoine paysager de nos belles régions et qui estiment que la sauvagerie de l'intrusion éolienne est *«en contradiction avec la tradition française d'harmoniser l'architecture avec le paysage»* comme le rappelait L'Académie française des Beaux-Arts, dans un "Livre Blanc" remarquable (2007) ».

Derrière Ventderaison il y a des lucides qui, vis-à-vis de la thèse défaitiste concernant la spoliation paysagère par les pylônes HT et autres infrastructures gênantes, répondent, avec le Ministre Antoine (cfr AM du 27 décembre 2006 confirmant le refus définitif du projet éolien à Sovet : *«... qu'à ce propos, il importe de relever que si l'impact visuel des voiries et lignes haute tension est relativement vite absorbé par le relief, il n'en est rien pour les éoliennes en raison de leur dimension, en rupture d'échelle, et de leur position sur les zones sommitales »*

Derrière Ventderaison il y a les amoureux du Condroz, qui ont bien retenu l'argumentation du même Ministre Antoine : *« Considérant, quant à l'impact visuel du projet, qu'il convient de rappeler que l'article 1er du CWATUP impose à la Région wallonne de veiller, dans le cadre de ses compétences, à la conservation et au développement du patrimoine culturel, naturel et paysager;*

Et encore : *« Considérant, ...que de plus, la Région a ratifié, le 20 décembre 2001 la Convention européenne du Paysage, laquelle impose également, notamment, de prendre en considération la dimension paysagère de toute demande de permis... »*

Et encore : *« Considérant, en conclusion, que le parc projeté ne peut être autorisé du fait de la pression qu'il exercerait sur le paysage en cause, caractéristique du Condroz et de qualité; que la condition de respect, structuration ou recomposition des lignes de force du paysage énoncée à l'article 127, § 3 du CWATUP n'est pas remplie en l'espèce et que la dérogation au plan de secteur ne peut dès lors être octroyée »*

Derrière Ventderaison il y a avant tout des citoyens qui ne badinent pas avec la problématique du réchauffement climatique et sont conscients du rôle important des énergies renouvelables dans ce contexte.

Mais également des démocrates **belges** qui savent que c'est le fédéral qui détermine la politique énergétique belge y compris le mix énergétique optimal des moyens de production d'électricité ; qu'une étude est en cours actuellement dans les services du ministre Magnette pour déterminer ce mix optimal ; qu'il est donc précoce de fixer quoi que ce soit comme objectif futur pour la Région wallonne en ce qui concerne l'on-shore ; que le même ministre Magnette a déclaré : *« vu les limites du potentiel de développement de l'éolien sur terre, tant en Région flamande qu'en Région wallonne, le Plateau Continental belge (de compétence fédérale) offre un potentiel important pour l'implantation de parcs éoliens offshore. Le développement attendu de l'éolien offshore jouera un rôle important dans le développement global des énergies renouvelables en Belgique ».*

Et qui défendent, en conséquence, la primauté de l'éolien en mer.

Ventderaison, c'est des wallons qui constatent, hélas, que la pénible absence de cadre **légal**, dûment approuvé par le parlement wallon, en matière de planification éolienne, a pour effet une sauvagerie ruée vers l'or des certificats verts de la part d'irresponsables trappeurs qui tout en n'empruntant les trois quarts de l'investissement nécessaire, s'assurent un taux de rentabilité interne de 34% !

### **Qui est derrière Ventderaison ?**

Certainement pas les promoteurs des éoliennes citoyennes qui soudoient habilement les communes en leur faisant miroiter des mérites civiques anti-pollution et Kyoto-dynamiques, et font croire aux citoyens crédules qu'en échange de la mutilation de leur environnement, ils auront du courant propre, alors que la production éolienne est tout simplement envoyée sur le réseau UCTE, pour être distribuée n'importe où compte tenu des caprices du vent.

Sont derrière Ventderaison : des femmes et des hommes qui au-delà de la susceptibilité esthétique égocentrique de certains, ont le souci du bien-être de leurs prochains, riverains des usines éoliennes, qui, quoiqu'en dise le lobby éolien, vont payer cette folie par des nuisances sournoises et nocturnes comme en témoigne cette récente et fort médiatisée thèse de doctorat néerlandaise (cfr : van den Berg G.P. (2006). "The sound of high winds: the effect of atmospheric stability on wind turbine sound". PhD Thesis. Rijksuniversiteit Groningen. The Netherlands), et qui explique scientifiquement l'importante augmentation du bruit nocturne des grandes éoliennes. Alors qu'au ras du sol, et à 10m de hauteur, il n'y a pas de vent, des phénomènes météorologiques complexes font qu'il y en a à 100m de hauteur générant des nuisances sonores d'autant plus gênantes que le bruit ambiant diurne fait défaut. Ces bruits justifiaient les doléances des riverains **jusqu'à deux km du parc**. Parmi les conclusions de cette thèse nous pouvons lire « ...eu égard au bruit des aérogénérateurs on peut affirmer qu'un phénomène important a été ignoré : celui du changement du vent après le coucher du soleil. Ce phénomène sera de plus en plus important compte tenu de la taille croissante des éoliennes et de la multitude des projets de parcs éoliens. Si ce phénomène n'est pas reconnu et résolu, il risque d'entraver sérieusement le développement de l'énergie éolienne ».

Quand on pense que l'archi-dépassé Cadre de Référence pour l'implantation d'Eoliennes en Région Wallonne (2002 !) cite encore la référence de 350m, on comprend pourquoi le Journal du Médecin (belge), d'avril 2008, cite la déclaration de l'éminent cardiologue belge Marc Goethals (OLV-ziekenhuis Aalst), qui, suivant de très près la problématique des nuisances nocturnes affirme : *« Le fait que, dans notre pays, on peut construire des éoliennes à une distance aussi proche des habitations est franchement délirant ».*

Vous, chers lecteurs, qui préférez le solide bon sens des natifs de notre terroir chéri, aux contre-vérités sournoises du lobby éolien, c'est vous qui êtes derrière Ventderaison.

Pour ventderaison

<http://ventderaison.com>

guido van velthoven

gesves